

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nomination de Thomas Collet à la Présidence du Syndicat des Vins IGP Charentais

Cognac, le 05 novembre 2024



Le Syndicat des Vins IGP Charentais annonce avec enthousiasme la nomination de Thomas Collet à la présidence de notre organisation, succédant ainsi à Thierry Jullion. Cette transition marque une nouvelle étape pour le Syndicat, qui contribue à promouvoir et valoriser l'identité unique des vins IGP Charentais.

Président de la coopérative des vigneronns d'Oléron, Thomas Collet est un acteur reconnu de la viticulture charentaise. Son parcours au sein de la coopérative a permis de fédérer les vigneronns autour de projets novateurs, en faveur d'une viticulture durable et en phase avec les attentes des consommateurs d'aujourd'hui.

Thomas Collet prend ainsi la relève de Thierry Jullion, dont le mandat a été marqué par un engagement fort pour la qualité et la notoriété des Vins IGP Charentais. Sous sa présidence, le Syndicat a su consolider son positionnement sur les marchés locaux, tout en veillant à préserver l'identité et l'authenticité de ces vins emblématiques de notre région avec la création de la Maison des Vins Charentais.

Dans cette nouvelle fonction, Thomas Collet souhaite poursuivre les actions de valorisation engagées par ses prédécesseurs et initier de nouveaux projets pour les Vins IGP Charentais.

Le Syndicat des Vins IGP Charentais se réjouit de cette nomination et souhaite un plein succès à Thomas Collet dans ses nouvelles responsabilités, persuadé que son expérience et sa vision contribueront au rayonnement de ses vins. Nous remercions chaleureusement Thierry Jullion pour ces 12 années passées à nos côtés.

Contact presse : Aurore DANEDE, Responsable Communication
communication@vindepayscharentais.fr 06 23 37 81 87

À propos des Vins IGP Charentais

Les Vins IGP Charentais sont issus d'un savoir-faire ancestral au cœur des Charentes. Réputés pour leur authenticité et leur diversité, ils s'inscrivent dans une démarche de qualité qui allie tradition, savoir-faire et durabilité. Le Syndicat des Vins IGP Charentais œuvre depuis sa création à promouvoir ces vins auprès des consommateurs, des partenaires et des professionnels.